Pour obvier aux inconvénients de ces synonymies trompenses, il serait préférable, je crois, d'employer le terme nasutus. Cette dénomination présente en ontre l'avantage de ne rien préjuger de l'habitat ni des teintes du pelage pour une espèce qui n'est pas localisée dans la seule île de Haïnan et dont les femelles (1) seules nous sont connues.

Le spécimen type du *H. nasutus* était jeune encore et à la fin de sa dentition de lait: ses mesures sont les suivantes :

Longueu	e de la tête et du corps o	m51
	du bras 0	18
	de l'avant-bras o	20
	de la cuisse	15

## CICHLIDÉS NOUVEAUX DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

### PAR M. LE D' JACQUES PELLEGRIN.

Parmi les Poissons de la famille des Cichlidés de la collection du Mnséum, dont nous avons entrepris la revision, se trouvent quelques exemplaires qui ne peuvent rentrer dans aucune des espèces connues. Nous donnons ici la description de trois d'entre eux, qui viendront s'ajouter à ceux de cette famille déjà décrits par nous et dont les deux premiers devront être joints à notre liste des Poissons nouveaux ou rares du Congo français, rapportés par la mission de Brazza, en 1886 (2).

# 1. Pelmatochromis lepidurus nov. sp.

La hauteur du corps est comprise à peine plus de deux fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête trois fois. Le diamètre de l'œil est contenu une fois deux tiers dans la longueur du museau, une fois un quart dans l'espace interorbitaire et un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête. Le maxillaire supérieur dépasse légèrement la verticale abaissée de la narine. Il y a 5 rangées, peu distinctes, de petites dents coniques à la mâchoire supérieure, 3 à l'inférieure; les dents de la rangée externe sont les plus volumineuses. Il existe 3 séries d'écailles sur la joue. On compte 18 branchiospines à la partie inférieure du premier arc. Les épines de la dorsale sont subégales à partir de la cinquième; la dernière fait la moitié de la longueur de la tête. La première épine de l'anale est courte et rudimentaire, la deuxième et la troisième, au contraire, sont très épaisses et très développées: la deuxième est aussi longue que la dernière épine de

(2) Cf. Bull. Mus., 1900, n° 3, p. 98, et n° 4, p. 176.

<sup>(1)</sup> M. O. Thomas n'a malheureusement pas indiqué le sexe de son H. hainanus.

la dorsale et beaucoup plus forte; la troisième est notablement plus longue. Les pectorales falciformes atteignent l'origine de l'anale et sont un peu plus longues que la tête. Les ventrales à deuxième rayon filiforme dépassent un peu l'origine de l'anale. La caudale, presque entièrement recouverte de petites écailles, est tronquée, très faiblement émarginée. Les écailles sont cycloïdes. La ligne latérale supérieure s'étend sur 23 écailles; l'inférieure, très longue, commence au-dessous de la huitième épine de la dorsale, environ à égale distance de l'extrémité du museau et de l'origine de la caudale; elle perce 25 écailles et se ramifie en 3 branches peu distinctes sur la caudale. Il y a 2 rangées d'écailles entre les deux lignes latérales. La couleur générale est grisàtre, avec des reflets dorés. Il existe des traces de 7 ou 8 bandes transversales foncées s'étendant sur la moitié supérieure du corps; la première, entre les yeux, la seconde, sur la nuque, sont encore nettes. La membrane de la dorsale est traversée par des raies horizontales alternativement claires et foncées.

D. XIV, 13; A. III, 7; P. 14; V.I., 5; L. long. 32; L. transv. 19.

N° 86-450. Coll. Mus. — Nganchou, Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 210 millimètres.

Chez un autre spécimen de la même localité, qu'on peut considérer comme une variété de cette espèce, la forme est un peu plus allongée et la coloration sensiblement différente; les raies de la dorsale sont remplacées par des lignes de points et la caudale est mouchetée de taches noires au lieu d'être incolore, comme dans l'individu précédent.

Cette espèce du Bas-Congo vient se placer entre *P. Jentinki* Steindachner de Lihéria et *P. lateralis* Boulenger, du Congo supérieur. Elle se distingue de cette dernière, avec laquelle el'e présente le plus d'affinités, par la hauteur plus grande du corps, les séries de dents plus nombreuses à la mâchoire supérieure, le nombre moindre d'épines à la nageoire dorsale, la ligne latérale inférieure commençant plus en arrière et la coloration.

#### Tilapia bilineata nov. sp.

La hauteur du corps est contenue trois fois dans la longueur totale (y compris la caudale), celle de la tête trois fois et deux tiers. Le diamètre de l'œil est contenu trois fois et demi dans la longueur de la tête, une fois un quart dans l'espace interorbitaire, une fois trois quarts dans la longueur du nuseau. Le maxillaire supérieur s'arrête an-dessous du milieu de la distance qui sépare la narine du bord antérieur de l'œil. Il existe chez l'adulte, à la màchoire supérieure, une rangée externe composée de 72 dents bicuspides plus volumineuses, séparées par un assez grand espace de 5 rangées régulières de dents tricuspides; même disposition à la màchoire inférieure, où l'on ne compte que 4 rangées de dents bicuspides. Les pointes des dents

sont brunes. Il y a 4 séries d'écailles sur la joue et de grandes écailles sur l'opercule. Les branchiospines sont au nombre d'une dizaine à la partie inférieure du premier arc. La dorsale est composée de 17 à 18 épines. égales à partir de la quatrième, et de 8 à 9 rayons mous, dont les premiers ne sont branchus que tout à fait à l'extrémité supérieure, seulement chez l'adulte. Les pectorales courtes, pointues, font à peine les trois quarts de la tête et finissent bien en avant de l'origine de l'anale. Les ventrales n'atteignent pas l'anus. L'anale possède 3 épines croissantes; la troisième est plus longue que la plus longue épine de la dorsale. La candale est recouverte de petites écailles et à lobes arrondis. Les écailles sont cycloïdes chez l'adulte. La ligne latérale supérieure perce 21 écailles, l'inférieure, 12. La conteur générale est brun jaunàtre. Une bande longitudinale noire s'étend le long de la ligne latérale supérieure jusqu'à l'extrémité de la dorsale; une seconde bande noire va de l'angle supérieur de l'opercule à l'origine de la caudale au niveau de la ligne latérale inférieure.

D. XVII - XVIII . 8 - 9; A. III . 7; P. 14; V. I. 5; L. long. 30; L. transv. 13.

N° 86-455, Coll. Mus. — Diélé, Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 185 millimètres. Un jeune : 112 millimètres.

Parmi les *Tilapia* à épines dorsales multiples et à branchiospines en petit nombre, ce Poisson peut être rapproché de *T. auratu* et *T. zebra*, du lac Nyassa, de *T. Dardennii*, du lac Tanganyika, et surtout de *T. polyacanthus*, du lac Moero, espèces récemment décrites par M. Boulenger. Il se distingue de cette dernière principalement par sa forme plus ramassée, ses écailles plus grandes, ses dents plus nombreuses à la première rangée de la màchoire supérieure et sa coloration.

Quant à *T. polycentra* A. Duméril, de Gorée, l'examen de l'exemplairetype nous a montré que les chiffres indiqués par A. Duméril (1) sont erronés. Ce n'est pas, en effet, XVIII. 8 qu'il faudrait lire comme rayons à la nageoire dorsale, mais XV, 11. Dans l'individu en question, les 3 premiers rayons mous de la dorsale sont cassés juste au niveau des rayons durs, ce qui explique qu'on a pu les prendre pour des épines. *T. polycentra* A. Dum. doit donc rentrer dans *T. affinis* A. Dum., car le principal caractère sur lequel l'espèce était fondé n'existe pas en réalité.

## Tilapia sexfasciata nov. sp.

La hauteur du corps est comprise deux fois environ, la longueur de la tête trois fois dans la longueur (sans la caudale). Le profil est convexe de-

 $<sup>^{(1)}</sup>$  A. Duméril. Poissons de la côte occidentale d'Afrique. Arch. Mus., X, 1859 , p. 254.

puis l'œil jusqu'à l'origine de la dorsale, légèrement concave de l'œil à la lèvre. Le diamètre de l'œil fait le quart de la longueur de la tête; il est compris une fois et demi dans l'espace interorbitaire, une fois deux tiers dans la longueur du museau. Le maxillaire supérieur dépasse la verticale abaissée de la narine. Il y a 4 rangées régulières de dents à la mâchoire supérieure, 3 à l'inférieure. La rangée externe, composée de dents bicuspides plus volumineuses, est séparée par un certain espace des rangées internes formées de dents tricuspides. Les pointes des dents sont brunes. Il existe trois séries d'écailles sur les joues et de grandes écailles sur l'opercule. Les branchiespines sont au nombre de 10 à la partie inférieure du premier arc. La dorsale est composée d'épines progressivement croissantes et de rayons mous prolongés en pointe; les plus longs atteignent les quatre cinquièmes de la longueur de la tête. Les pectorales, pointues, un peu plus longues que la tête, atteignent juste l'origine de l'anale. Les ventrales arrivent à l'anus. L'anale est composée de 3 épines croissantes, la troisième plus forte mais plus courte que la dernière épine de la dorsale et de rayons mous semblables à ceux de la dorsale. La caudale est obliquement tronquée. Le pédicule caudal est plus haut que long. Les écailles ont, en général, le bord muni d'une rangée de fines denticulations. La ligne latérale supérieure s'étend sur 22 écailles, l'inférieure sur 14. La teinte de l'animal conservé est brun rougeâtre à la partie supérieure, jaunâtre sur le ventre, avec 6 larges bandes transversales foncées. Sur les côtés, le bord externe de chaque écaille est marqué d'un point sombre. La dorsale molle est foncée avec quelques taches claires peu distinctes. Il existe un point noir operculaire.

D. XVI, 13; A. III, 10; P. 15; V. I, 5; L. long. 31: L. transv. 16.

 $\rm N^{\circ}$  95 – 24. Coll. Mus. Afrique centrale. (Région des Grands Lacs.) Édouard Foa.

Longueur totale: 175 millimètres.

Cette espèce présente certains rapports aver *T. pectoralis* Pfeffer (1) de l'Afrique orientale allemande. Elle en diffère par la forme plus élevée, les rangées de dents et les bandes transversales moins nombreuses, les rayons mons en plus grande quantité à la dorsale et à l'anale, l'absence d'ocelles.

<sup>(1)</sup> PFEFFER, Jahrb. Hamb. wiss. Anst., X., 1893, p. 153, et Thierw. O.-Afr., Fische, p. 16 (1896).